



Trophée départemental des Mixtes

organisé le samedi 16 décembre 2023

par le Comité Départemental de tir à l'arc de l'Essonne et
la compagnie de tir à l'arc d'Athis-Mons

Gymnase Carpentier
Rue de la terrasse prolongée
91 200 Athis-mons



Equipe : 1 femme et 1 homme (de U18 à senior 3)

Au maximum, 2 équipes par club

Sur inscription au : secretariat@archers91.fr avant le 10 dec 23

Tir à 18 m - Blasons de 40cm pour les arcs classiques et trispot pour les arcs à poulies (4 spots)

Tir de 4 flèches (2 par archer) en 80 secondes

16h : Ouverture du greffe

17 h : début des tirs de **Mini-qualification** par équipe : 2 volées d'essai
+ 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer)

Pause de 10 mn

Tir de match en sets

Tir Big Shoot Off (tir de barrage) en montante/descendante

Règlement 8 € par équipe à l'ordre du CDTAE

Prévoir Tenue blanche ou de club, chaussure propres, justificatifs prévus au règlement.

Respect des consignes sanitaires préfectorales / municipales en vigueur

PLAN D'ACCES - Gymnase Carpentier – Athis-Mons 91200

